

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Elevage de volailles label sur la commune principale de l'AIOT La Motte 29670 TAULE.

La référence de votre dossier est A-3-HB6RPT16C et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 02/03/2023 à 10h57 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets....)

Les prescriptions applicables à l'installation

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **48520175000042**

Organisme : **ALTEOR ENVIRONNEMENT**

Nom : **JESTIN**

Prénom : **Gabriel**

Fonction : **Gestionnaire environnement**

Personne morale

N° SIRET **83976355400012**

Raison sociale **GAEC DES PRES VERTS**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

LD LA MOTTE

LD LA MOTTE

29670 TAULE

Signataire

Nom : **CLEAC'H**

Prénom : **Yvan**

Qualité : **Gérant**

Référent

Nom : **JESTIN**

Prénom : **Gabriel**

Fonction : **Gestionnaire environnement**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Elevage de volailles label**

Description des activités :

Le projet consiste en la construction de deux poulaillers de 400m² de surface utile chacun de volailles label plein-air au lieu-dit La Motte en TAULE. L'exploitation compte déjà deux poulaillers du même type sur le même site. Chaque poulailler dispose d'un parcours de 1,1ha. Les effectifs projetés sont de 10400 poulets en présence simultanée soit un effectif total après projet de 20800 animaux.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

La Motte

29670 TAULE

X : 192662

Y : 6857614

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Construction de deux poulaillers de 426m² chacun. Tiers à plus de 100m. Alimentation EDF depuis les poulaillers existants. Alimentation eau depuis le réseau. Gestion des eaux pluviales à la parcelle.

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2111	2111-2	Elevage de volailles	Nombre d'emplacements 20800 Animaux-Eq	Nombre d'emplacements 10400 Animaux-Eq	D

6 - Mode d'exploitation

Prescriptions applicables

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

Les effluents produits sous forme de fumier très compact (environ 200t et 82% de la production globale d'azote de l'atelier volaille (4000uN)) non susceptible d'écoulements sera épandu sur les surfaces en propre du GAEC afin d'assurer la fertilisation des cultures. Les parcours enherbés reçoivent 18% de la production d'azote de l'atelier volaille.

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

mandat.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

Situation.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

Masse.pdf